



RéCAPituLons

Commission Administrative Paritaire Locale du 27 février 2012
Mutations catégories B & C Filière Gestion Publique
au 1^{er} avril 2012

Février 2012

Cette CAPL était présidée pour la première fois par Madame Danielle Roger, nouvelle directrice du pôle pilotage et ressources. Monsieur Pineau ne conservant la présidence que de la CAPL A (sans commentaire). Lors de cette première prise de contact, nous avons pu apprécier le ton mesuré et l'esprit d'ouverture affiché par Madame Roger. **Nous souhaitons que cet état d'esprit perdure et soit suivi d'effets concrets.**

En préambule de ces deux **CAPL**, la **CGT a regretté leur tenue tardive**. Dans l'intérêt des agents mutés, il eut été souhaitable qu'elles se tiennent avant les congés scolaires, ce qui était envisageable vu la taille réduite du mouvement. Certains collègues ont été obligés de demander un sursis d'installation dans le département.

Nous avons fait remarquer que certains documents nécessaires à la préparation des CAP manquaient et/ou étaient incomplets. Nous en avons fait part à la direction qui en a convenu.

Pour les postes en Direction, les documents étaient peu détaillés. Cela nous pose problème car si effectivement, dans le cadre du mouvement national, la demande se fait bien de manière banalisée en Direction, au mouvement local, il nous paraît souhaitable d'avoir un peu plus de détails dans les emplois vacants pour que les agents puissent mieux affiner leurs demandes. Difficile de proposer des mouvements pour ces services sans connaître la situation des effectifs.

La détermination des postes vacants en Direction se fait de manière opaque.

Les règles de **mutation en local, pour la filière Gestion Publique, restent toujours à la discrétion du Directeur.**

La CGT a déploré que les mouvements proposés soient aussi faibles numériquement et que l'on soit installé durablement dans la gestion de la pénurie. L'instrument de gestion RH **Tagerfip**, qui remplace l'ORE et le TSM, **ne reflète pas la réalité de la situation des postes et services et encore moins, le mal être des agents**. De ce fait, le mouvement proposé par la Direction ne donne pas suite à de nombreuses demandes des agents.

CAPL B - Contrôleuses et contrôleurs

Sur **l'accueil Jules Verne à Cambronne**, un emploi est libéré suite à ce mouvement, il ne sera pas remplacé. D'après la parité administrative, le service ayant une activité avec des pics de charge, les équipes de renforts viendront compenser aux moments adéquats. La CGT remarque que de glissement en glissement, **l'accueil du public est en train de devenir une considération des plus secondaires pour notre administration**. De plus, comme nous l'avons vu l'automne dernier, les renforts pour ce service sont demandés dans les SIP nantais ce qui pose énormément de problèmes.

Sur un dossier particulier, la CGT est intervenue pour défendre l'intérêt d'un agent connaissant des problèmes de santé au travail et qui cherche un poste adapté. Aucune solution n'a pu être trouvée en CAPL mais la direction s'est engagée à en trouver une. Nous reprendrons l'attache de la direction prochainement pour discuter du suivi.

Suite à ce mouvement, **il reste officiellement deux postes vacants (1 à Machecoul et 1 au service Liaison Rémunération)**. Devant la multiplication des « trous » dans les effectifs, les équipes de renforts ne pourront pallier toutes ces carences organisées en haut lieu, d'autant plus que leurs rangs s'éclaircissent aussi au fil du temps (2 collègues de l'équipe de renfort sont promus dans la catégorie A en 2012).

Pour toutes ces raisons et en dépit de la bonne volonté affichée par la direction locale, la CGT Finances Publiques 44 s'est abstenue lors du vote de ce mouvement.

CAPL C - Agentes et agents

Pour la catégorie C, une seule arrivée extérieure est constatée.

Le nombre d'agent-es étant en forte diminution depuis quelques années dans le département, il est difficile d'effectuer un mouvement satisfaisant les demandes de l'ensemble des agents. Nous le déplorons, la Direction le reconnaît également, et de fait de nombreuses demandes sont dans une impasse. Seule une demande interne au département a été satisfaite.

La CGT a évoqué la situation des représentants syndicaux dont les absences à leur poste ne sont pas prises en compte par la Direction. Celle-ci n'a pas de solution à proposer.

La CGT s'est abstenue. Nous avons pris acte de l'amélioration du dialogue avec la Direction, qui s'engage à mieux communiquer sur la situation des effectifs et des agents, mais nous dénonçons cette logique de suppression d'emploi au niveau national.

Vos représentants CGT lors de cette CAP :

N'hésitez pas à nous contacter

B : Geneviève Destrade (02 51 25 05 81), Pierre-Yves Grellier (02 51 12 82 12),
Laurent Le Creurer (02 40 55 66 92) & Alain Colas (02 51 25 05 87)

C : Matthieu Blin (05 40 70 90 71) & Alain Colas (02 51 25 05 87)

Contacter la CGT

- ▶ Cgt Finances Publiques, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- ▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- ▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- ▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>